

LAVAL, le 6 septembre 2017

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MOBILITÉ**

Direction de l'environnement

Service eau

Dossier suivi par :
Astrid PICHODO

Courrier du SEB
Milieux aquatiques
Arrivé le

07 SEP. 2017

**LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**
à

**Monsieur le Directeur
Direction départementale des territoires
Service eau et biodiversité
CITE ADMINISTRATIVE
RUE MAC DONAD BP 23009
53063 LAVAL CEDEX 9**

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre ROCHE

N/réf. : AP/17-12

Objet : avis sur le dossier de demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale pour les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Aron et du ruisseau de la Filouisière

Vous nous avez transmis pour avis, 27 juillet 2017, le dossier cité en objet.

Compte-tenu des délais, ce dossier n'a pas encore été présenté au bureau de la commission locale de l'eau. Aussi, le présent avis vous est transmis sous réserve de sa confirmation par celui-ci.

Nous donnons un avis favorable à ce dossier qui répond aux dispositions du SAGE et concourra à l'atteinte des objectifs qui y sont définis.

La cellule d'animation de la commission locale de l'eau est à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Président de la commission locale de l'eau,



Louis MICHEL

Hôtel du Département
39 RUE MAZAGRAN
CS 21429
53014 LAVAL

☎ 02 43 59 96 05

✉ astrid.pichodo@lamayenne.fr

www.sagemayenne.fr